

Communiqué de presse

Baromètre des risques 2015 d'Allianz : les entreprises confrontées à un nombre croissant de scénarios perturbateurs

- Les pertes d'exploitation, les interruptions de la chaîne logistique, les catastrophes naturelles et les incendies et explosions arrivent en tête des risques principaux pour 2015. Les cyber-risques et les risques politiques enregistrent la plus importante progression dans le classement.
- Les entreprises sont particulièrement vulnérables aux cyber-risques. Suite à un incident de sécurité informatique, l'atteinte à la réputation et les pertes d'exploitation sont les principales causes de pertes. Les sociétés doivent engager une réflexion poussée sur ces risques.
- Sur le long terme, les entreprises doivent se protéger à la fois contre les effets du changement climatique et de l'innovation technologique.

Paris, le 14 janvier 2015 - En 2015, le quatrième Baromètre des risques d'Allianz met en évidence de nouveaux défis de scénarios perturbateurs pour les entreprises dans un environnement toujours plus interconnecté. Par ailleurs, les risques traditionnels de l'industrie continuent d'inquiéter les experts en assurance: la perte d'exploitation et l'interruption de la chaîne logistique (46 % des réponses), les catastrophes naturelles (30 %), ainsi que les incendies et explosions (27 %) se positionnent en tête de liste. Les cyber-risques (17 %) et les risques politiques (11 %) enregistrent la hausse la plus importante. Ce sondage a été réalisé auprès de plus de 500 gestionnaires de risques et experts en assurance grands comptes au sein d'Allianz et d'autres groupes internationaux dans 47 pays.

« L'interdépendance croissante d'un grand nombre d'industries et de procédures implique une multiplication des scénarios perturbateurs auxquels les entreprises sont confrontées. Les effets négatifs peuvent rapidement se propager, chaque risque entraînant plusieurs autres. Une catastrophe naturelle ou une cyber-attaque peut causer une perte d'exploitation touchant des secteurs entiers ou des infrastructures essentielles », explique Chris Fischer Hirs, PDG d'Allianz Global Corporate & Specialty SE (AGCS), assureur en risques industriels et de spécialité du groupe Allianz. *« La gestion du risque doit tenir compte de ces nouvelles circonstances. En identifiant plus tôt les impacts d'une interconnexion, on peut limiter, voire prévenir, les pertes. Pour faire face aux risques du monde moderne, il est également indispensable d'encourager la collaboration transversale au sein des sociétés. »*

Les restrictions budgétaires et la compartimentation des connaissances entravent la protection informatique

Les risques de cyber-attaques et de pannes informatiques, poursuivant leur rapide progression dans le Baromètre des risques d'Allianz, comptent pour la première fois parmi les 5 facteurs de risques majeurs pour les entreprises à l'échelle mondiale (les cyber-risques occupaient la 8^{ème} position en 2014 et la 15^{ème} en 2013). En Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis, ils se classent même parmi les 3 premiers. L'atteinte à la réputation (61 %) et la perte d'exploitation (49 %) sont considérées comme les principaux facteurs de pertes économiques à la suite d'un incident.

Les entreprises sont de plus en plus conscientes des cyber-risques, mais selon 73 % des réponses, de nombreuses sociétés en sous-estiment encore les conséquences potentielles. Les restrictions budgétaires constituent une autre raison au manque de préparation des entreprises dans la lutte contre les cyber-risques. *« Les cyber-risques sont très complexes. Afin d'identifier et d'évaluer les scénarios de risques, les différents intervenants, tels que les architectes de sécurité informatique et les gestionnaires de la continuité d'activité, doivent mettre leurs connaissances en commun »,* explique Jens Krickhahn, Directeur Lignes Financières d'AGCS pour la région Allemagne et Europe Centrale. *« Les connaissances, jusqu'ici cloisonnées, doivent être regroupées afin de permettre une réflexion holistique. Il ne faut pas non plus sous-estimer le facteur humain, car les employés peuvent également provoquer des crises de sécurité informatique, qu'elles soient accidentelles ou délibérées. »*

Des risques politiques en augmentation

Les bouleversements politiques et sociaux inquiètent davantage les entreprises dans le Baromètre des risques 2015 d'Allianz. Le risque politique est désormais classé en 9^{ème} position, gagnant 9 places par rapport au sondage de l'année dernière. Dans la zone Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEA), il atteint la 8^{ème} place, figurant pour la première fois, tout comme pour le Brésil, dans le top 10 des risques. En Russie et en Suisse, il se classe parmi les 3 risques principaux, tandis qu'en Ukraine, il est considéré comme le risque numéro un des entreprises. De plus, après les catastrophes naturelles, il s'agit de la deuxième cause d'interruption de la chaîne logistique (53 %). Selon Christof Bentele, Directeur Crisis Management d'AGCS, la situation géopolitique continue de se dégrader, augmentant la vulnérabilité des entreprises. *« Les niveaux de risque des pays changent plus fréquemment que par*

le passé, ce qui rend l'estimation des risques moins fiable. » En 2015, la baisse des prix du pétrole, affectant le budget de pays dont l'économie repose en grande partie sur cette matière première, pourrait causer des tensions politiques supplémentaires. Pour les 5 prochaines années, la lutte contre les risques politiques et le terrorisme est identifiée comme un défi majeur dans la gestion des risques des entreprises.

Perte d'exploitation : des impacts plus importants

Pour la troisième année consécutive, la perte d'exploitation et l'interruption de la chaîne logistique constituent le risque principal du Baromètre. Il est classé parmi les 3 premiers risques des entreprises par près de la moitié des réponses (46 %), un chiffre qui a augmenté de 3 % chaque année. D'après le sondage, en matière de perte d'exploitation, les sociétés craignent majoritairement les incendies et explosions (43 %) ainsi que les catastrophes naturelles (41 %).

Les potentiels effets perturbateurs affectant l'entreprise, ses fournisseurs et ses clients, sont souvent plus coûteux que les dégâts matériels. La demande d'indemnisation pour perte d'exploitation atteint en moyenne 1,36 million d'USD, dépassant de 32 % la moyenne des demandes d'indemnisation directement liées aux dégradations matérielles (1,03 million d'USD). Selon Paul Carter, Directeur de la prévention d'AGCS, « *les entreprises passent beaucoup de temps à évaluer les dégâts directs et l'impact de leur propre perte d'exploitation, mais elles doivent davantage analyser les conséquences pour leurs fournisseurs et leurs clients* ». Les risques d'interruption de la chaîne logistique sont insuffisamment pris en considération dans la gestion des risques d'un grand nombre de multinationales. D'après une estimation d'AGCS, seules 50 % des entreprises ont des fournisseurs de rechange. « *Afin d'identifier les maillons faibles dans la chaîne logistique, il faut développer des procédures solides, ce qui nécessite une collaboration des différents départements de l'entreprise* », explique Volker Muench, Global Practice Groupe Leader d'AGCS souscription dommages aux biens.

Tendances régionales : une inquiétude croissante concernant la pénurie de talents

Dans la zone EMEA ainsi qu'aux Amériques et en Asie-Pacifique, la perte d'exploitation et l'interruption de la chaîne logistique, les catastrophes naturelles et les incendies et explosions sont perçus comme les 3 risques majeurs depuis 3 ans. Toutefois, il existe des différences au niveau régional. Dans la zone EMEA et aux Amériques, les cyber-risques figurent parmi les 10 risques principaux et progressent rapidement, ce qui n'est pas le cas en Asie-Pacifique, où beaucoup d'entreprises ne semblent pas totalement réaliser les conséquences potentielles de ces risques relativement nouveaux. Aux États-Unis, le risque concernant la pénurie de talents et le vieillissement de la population active, suscitant une inquiétude grandissante, a fait son apparition dans le top 10 des risques. En Asie-Pacifique, l'environnement commercial inquiète davantage les sociétés qu'il y a un an, comme en atteste l'arrivée dans le top 10 du risque de stagnation ou de recul du marché.

Tendances de l'industrie : la concurrence inquiète les transports maritimes, tandis que la réglementation angoisse les services financiers

Les conséquences des catastrophes naturelles, telles que les séismes, restent l'inquiétude principale dans le secteur des Risques Techniques et de la construction (42 %). Impliquant une probabilité accrue d'importantes demandes d'indemnisation dans des secteurs comme les semi-conducteurs ou l'automobile, la perte d'exploitation demeure la plus grande inquiétude du secteur manufacturier, passant de 60 % l'an dernier à 68 % cette année. Les services financiers sont surtout préoccupés par les modifications dans la législation et la réglementation (33 %), qui reflètent une augmentation des interventions de contrôles dans le monde entier. Le secteur du transport maritime s'inquiète d'une intensification de la concurrence (29 %), tandis que celui des transports craint le vol (47 %).

Changement climatique et innovations technologiques : un double défi

En tête de liste des risques à long terme, on trouve le changement climatique et les catastrophes naturelles, ainsi que les innovations technologiques telles que l'impression 3D ou la nanotechnologie. « *On peut s'attendre à ce que les innovations technologiques continuent de perturber les entreprises, tout comme le changement climatique, qui constitue un risque sous-jacent sur lequel les sociétés n'ont aucune emprise directe* », affirme Axel Theis, membre du Conseil d'administration d'Allianz SE. « *L'application des meilleures pratiques individuelles, ainsi qu'une collaboration à l'échelle des entreprises, des industries et des régions, peuvent contribuer à réduire les dégâts causés à l'environnement et à assurer sécurité, croissance et innovation dans un monde plus durable.* »

###

Pour consulter ou télécharger le Baromètre des Risques d'Allianz 2015, rendez-vous sur : http://www.agcs.allianz.com/assets/PDFs/Reports/Allianz-Risk-Barometer-2015_EN.pdf

Contact presse

Paris: Florence Claret

+33 (0)1 58 85 88 63

florence.claret@allianz.com

À propos d'Allianz Global Corporate & Specialty

Allianz Global Corporate & Specialty (AGCS) est une marque d'Allianz SE spécialisée dans l'assurance des entreprises. AGCS fournit assurances et aide à la gestion de risque pour tout type d'entreprises, y compris maritime et aéronautique, couvrant les

domaines énergétiques, industriels, financiers (dont responsabilité civile des dirigeants), responsabilité civile et assurance des biens (y compris les Programmes d'Assurance Internationaux).

A l'échelle mondiale, AGCS est présente dans plus de 160 pays au travers du réseau Allianz Group et de ses partenaires. Elle emploie plus de 3500 personnes et fournit des solutions d'assurance à plus de la moitié des sociétés du classement *Fortune Global 500*, totalisant 5 milliards d'euros de primes brutes annuelles dans le monde (2013).

AGCS a obtenu la note de AA par Standard & Poor's (novembre 2013) et celle de A+ par A.M.Best (juillet 2014).

Pour plus d'informations, merci de vous rendre sur www.agcs.allianz.com ou de nous suivre sur Twitter **@AGCS_Insurance**

Mise en garde concernant les déclarations prospectives : Merci de prendre connaissance des [avertissements](#) concernant nos communiqués prévisionnels.